

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Le parti conservateur s'oppose à toute forme de confiscation. Nous ne trouvons pas juste cette disposition de rétroparticipation. Notre motion propose d'exempter de cette disposition de rétroactivité à tout le moins les sociétés qui sont allées faire de la prospection sur les terres du Canada et y ont découvert du gaz ou du pétrole. Car après tout, elles ont dépensé de l'argent, elles se sont donné du mal pour en découvrir et ont remporté du succès. Il est juste, à mon avis, d'exempter de cette disposition les sociétés qui ont découvert du pétrole ou du gaz avant le 31 décembre 1980. C'est de la confiscation, quoi qu'on en dise, surtout dans le cas d'une découverte sur ces terres. Tel est l'objet de la motion n° 23.

Lorsque j'ai pris la parole au sujet du bill C-48 l'autre jour, j'ai tenté de faire le point en ce qui concerne l'autosuffisance pétrolière au Canada, en décrivant ce qui nous attend au cours des dix ou vingt prochaines années et l'énorme tâche que nous avons à accomplir si nous tenons à nous rapprocher un tant soit peu de l'objectif de l'autosuffisance pétrolière au Canada. Dans mon discours précédent, j'ai dit que le Canada devait s'attendre à une pénurie de un million de barils de pétrole par jour. J'ai essayé de vous décrire quelle tâche colossale ce sera que de tenter de trouver un million de barils de pétrole par jour.

Il y a un autre aspect du bill C-48 dont je veux parler cet après-midi. À mon avis, cette mesure aura des conséquences dévastatrices sur de nombreux autres secteurs de notre économie. Ce qui m'inquiète lorsque que nous parlons de canadienisation—en supposant qu'il s'agit bien de canadienisation et non de nationalisation...

M. Waddell: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai hésité à interrompre le député. Je ne ferais pas une chose pareille en temps normal. Cependant, à la lecture de l'amendement à l'étude, il m'a semblé que c'était pratiquement le même que l'amendement libéral dans le bill. Après que le député nous aura parlé de la canadienisation, puisque je dois lui répondre, pourrait-il nous expliquer en quoi cet amendement diffère de l'amendement libéral?

M. Thomson: S'il me reste du temps après mon discours, c'est avec joie que je le ferai.

● (1510)

Je voudrais revenir à ce que je considère comme les aspects plus généraux du bill C-48 et à leurs répercussions pour le Canada. Il faut se demander où nous allons trouver l'argent. L'autarcie en matière d'énergie est un but louable. C'est une belle expression, qui sonne bien. Mais où allons-nous trouver l'argent? Nous devons en trouver non seulement pour financer la nouvelle production de un million de barils de pétrole par jour, mais pour bien d'autres choses au cours des vingt, trente ou cinquante prochaines années. Pensons-nous pouvoir y arriver tout seuls? Pouvons-nous souscrire tous ces capitaux nous-mêmes?

La causerie qu'a donnée l'autre jour M. Ed Neufeld, premier vice-président et principal économiste de la Banque Royale du Canada, m'a beaucoup intéressé. Elle s'intitulait: Qui financera la croissance économique du Canada dans les années 80?

Des voix: Oh, oh!

M. Thomson: Je ne sais trop si les députés à ma gauche s'en soucient vraiment, mais le financement de la croissance écono-

mique du Canada importe au parti conservateur. C'est important pour nous parce que les emplois et les revenus des Canadiens en dépendent. M. Neufeld a dit qu'il faudrait 1.4 billion de dollars au cours de la prochaine décennie pour financer notre croissance. Je n'arrive pas à me faire une idée de ce qu'est 1.4 billion. C'est une somme faramineuse. Le gouvernement canadien dépense par année la somme de 65 milliards de dollars. Qu'est-ce que c'est par rapport à 1.4 billion? Est-ce 20 fois ou 200 fois plus?

Selon M. Neufeld, 300 milliards de ce 1.4 billion devront être consacrés au secteur énergétique et à des secteurs connexes, mais il faudra également investir de fortes sommes dans l'extraction de minéraux, les pâtes et papiers, les transports, les produits chimiques et l'industrie sidérurgique, parmi bien d'autres. Il a exprimé l'avis qu'un rythme accéléré d'investissement dans les secteurs technologiques allait être l'élément le plus important qui allait nous permettre d'actualiser les possibilités de production du Canada. Mais où prendrons-nous cette somme de 1.4 billion de dollars? Je suppose qu'en grande partie il va falloir que les entreprises canadiennes puissent répondre à leurs propres besoins en capitaux. M. Neufeld a également fait remarquer que le secteur des affaires allait devoir réunir 900 milliards de ces 1,400 milliards de dollars. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que le secteur privé au Canada doit être assez vigoureux pour produire cette capacité de financement.

Il a ajouté qu'au cours des dix prochaines années les Canadiens, à titre particulier, seraient obligés de puiser 400 milliards de dollars dans leurs économies. Cela veut dire que les Canadiens doivent pouvoir faire des économies, c'est-à-dire qu'ils doivent avoir des emplois et des traitements raisonnables. Ils ne peuvent être imposés à outrance, car cela les empêchera de faire des économies qu'ils peuvent réinvestir dans le Canada.

M. Neufeld a aussi ajouté que le gouvernement serait obligé de fournir 60 milliards de dollars. Enfin, il a déclaré qu'il nous faudrait entre 60 et 100 milliards de dollars de capitaux étrangers pour nous permettre d'actualiser nos possibilités de production. Nous aurons besoin de placements étrangers, reconnaissons-le. Le secteur des affaires devra contribuer jusqu'à concurrence de 900 milliards. C'est dire que nous avons besoin d'entreprises solides pour créer cette capacité de financement. Les Canadiens doivent avoir des occasions d'investir au Canada. Ils ont besoin de revenus et d'emplois pour créer ces investissements. Nous avons besoin de capitaux de placement étrangers.

Comment allons-nous encourager les capitaux de placement étrangers dont nous avons si grand besoin quand le projet de loi à l'étude cet après-midi entrera en vigueur? Le gouvernement y a-t-il songé? S'en soucie-t-il? Je présume que peu lui importe. Nous n'aurons plus accès à des capitaux étrangers. Nous n'en obtiendrons plus. On n'investira plus au Canada. On ne voudra plus investir dans un pays qui confisque les biens. Un député investirait-il de bonne foi dans un pays quand le gouvernement s'empresse de le voler?

M. Irwin: On investit partout où on peut réaliser un profit.

M. Thomson: J'entends le député d'en face. Il ne devrait pas se leurrer. C'est précisément ce à quoi je veux en venir—il n'y a pas de profit à réaliser.